

Bagnolet, le mardi 21 novembre 2023

M. Stanislas GUERINI,
*Ministre de la transformation et de la fonction
publiques*
101, rue de grenelle 75007 Paris

M. Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau - 75008 PARIS

Mme Dominique FAURE
*Ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur
et des Outre-mer, chargée des Collectivités
territoriales et de la Ruralité*
Place Beauvau - 75008 PARIS



SNUTER-FSU
22 rue Malmaison
93170 Bagnolet
contact@snuter-fsu.fr

Objet : préavis de grève national Police Municipale décembre 2023

Messieurs les Ministres, Madame la Ministre déléguée,

Le 26 octobre dernier, Madame BORNE a annoncé que de nouvelles prérogatives judiciaires allaient prochainement être attribuées aux Policiers Municipaux. Pour la FSU territoriale il n'est même pas question d'envisager la moindre prérogative supplémentaire sans que soit préalablement traitée la question du volet social comprenant des avancées significatives. La FSU Territoriale est fermement opposée à toutes prérogatives supplémentaires sans avancées sociales significatives. Nous nous opposons dans ce cadre à la mise en place d'un RIFSEEP Police Municipale qui aurait pour effet, entre autres, de faire « disparaître » l'Indemnité Spécifique Mensuelle de Fonction (ISMF) des Agents de Police Municipale. Lors de la réunion du 24 novembre 2023 Madame FAURE a annoncé le retrait du projet RIFSEEP Police Municipale, le maintien de l'ISMF et la mise en place d'un système de prime « au mérite ». Elle s'est engagée à ouvrir une réflexion sur le sujet des retraites des Policiers Municipaux. Pour l'heure, rien de concret n'est engagé et le compte n'y est toujours pas pour nos collègues.

La FSU Territoriale réitère les revendications suivantes :

SNUTER-FSU
22 rue Malmaison 93170 Bagnolet
☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr

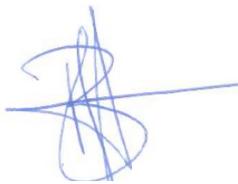


- Augmentation de l'ISMF pour tous et obligatoire avec intégration dans le calcul de la pension de retraite,
- Rehaussement du traitement indiciaire avec intégration d'échelons supplémentaires pour les 3 catégories,
- Reclassement professionnel des catégories C en B, B en A et A en A+,
- Bonification retraite des 1 an tous les 5 ans.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour les journées du 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 décembre 2023 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble Agent.e.s de Police Municipale. Ce préavis devra permettre aux personnels, de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, Messieurs les Ministres, Madame la Ministre Déléguée, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

